

# L'idée d'un Brexit fait trembler des expatriés

On appelle Brexit la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne. L'idée tourmente les Britanniques installés en France, qui craignent de perdre certains « droits ».

Si les deux riverains de la Manche divorcent, certains expatriés britanniques s'attendent à une mer de troubles.

En tant que citoyen européen, un Britannique installé en France jouit de garanties. Des facilités d'installation, d'accès à la propriété, au marché du travail, des accords sur les régimes de retraite et de sécurité sociale, etc.

En outre, leur citoyenneté européenne leur octroie des avantages fiscaux. Par exemple, un abattement de taxes sur leur propriété.

Un Brexit menacerait ces acquis.

« Comment fonctionnerait ma retraite partielle ? Il risquerait d'y avoir des restrictions de transfert d'argent. Comment mon assurance de santé continuerait-elle à fonctionner ? Sans parler du travail. Si les règles changeaient rapidement, aurais-je besoin d'un visa pour travailler et vivre ici ? », s'interroge Carryn, 61 ans, installée depuis une vingtaine d'années à Plédéliac (Côtes-d'Armor).

## L'incertitude domine

D'autres sont littéralement terrifiés à l'idée de voir la Manche les séparer du Royaume-Uni. Lucia, 26 ans, née à Jersey, démarre sa vie en France. « En cas de Brexit, vais-je perdre mon statut de résident permanent ? Aurais-je le droit de travailler ici ?



Philippe Renault

Carryn, britannique, devant sa maison de Plédéliac.

## Pourrais-je m'affilier à l'assurance-maladie ?

Avec un enfant en bas âge, et son handicap, difficile pour elle d'envisager de retourner au Royaume-Uni. D'autant qu'elle ne connaît pas du

tout ce pays.

Lucia a droit à la citoyenneté européenne grâce à sa mère, anglaise. Seul hic : « Je suis personnellement Britannique, mais pas Européenne, car l'île Jersey possède un statut

## La solution de la double nationalité

Sharon habite St Nicholas du Pelem (22) et s'apprête à prendre la nationalité irlandaise afin de conserver ses droits en cas de Brexit.

Sharon se souvient. « Nous étions venus en France, mon mari et moi, à une époque où le taux de change améliorait considérablement notre retraite en France. À ce moment-là, une livre sterling valait un euro cinquante ».

Retraîtée, elle vit depuis onze ans dans les Côtes-d'Armor, dans une maison qu'elle a pu acheter grâce à ce taux de change intéressant. « Cela nous a permis de devenir propriétaires d'une maison que nous n'aurions pas pu nous payer en Angleterre et d'avoir un style de vie plus aisé ».

Seulement, si le Royaume-Uni quittait l'Union européenne, son niveau de vie s'en ressentirait. « Nous payons nos impôts en France. Ce que nous craignons, c'est de payer des taxes supplémentaires sur notre propriété ».

Pour rien au monde Sharon ne voudrait quitter la France. « Ici, tout est tellement plus calme, moins oppressant qu'en Angleterre ». Mais, de là à prendre la nationalité française, il y a un pas qu'elle n'est pas prête à franchir. « Même si j'aime ma vie ici, je ne suis pas Française. Aussi, j'ai commencé des démarches auprès de l'ambassade d'Irlande afin d'obtenir une double nationalité ». L'Irlande du sud, république



Sharon, 61 ans, britannique installée dans les Côtes-d'Armor.

indépendante, resterait européenne, même si le Royaume-Uni quittait l'Union. Il se trouve que Sharon peut prétendre à cette double nationalité car la nationalité irlandaise de son grand-père le lui permet. Comme elle, des milliers d'expatriés britanniques songent à prendre une double nationalité.

Benjamin CHABERT.

spécifique », explique-t-elle. L'île appartient à la couronne britannique, mais pas à l'Union européenne. Ainsi, si la mère de Lucia perd sa citoyenneté européenne, Lucia, encore sous sa charge, la perdra aussi. Que lui arrivera-t-il dès lors ?

Pour Yves Bertoncini, directeur de l'institut Jacques-Delors : « Si le Royaume-Uni sort, personne ne peut dire quel statut sera réservé aux Britanniques dans l'Union européenne. », explique-t-il.

Ces zones d'ombres inquiètent les expatriés. Le gouvernement de David Cameron prend-t-il la mesure de ces inquiétudes ? Peut-être pas. « Cameron a interdit aux expatriés depuis plus de quinze ans de voter », ironise Yves Bertoncini.

Une manière politique de montrer aux plus conservateurs son hostilité à d'éventuels europhiles. Muselés, ces derniers expriment leur crainte autrement.

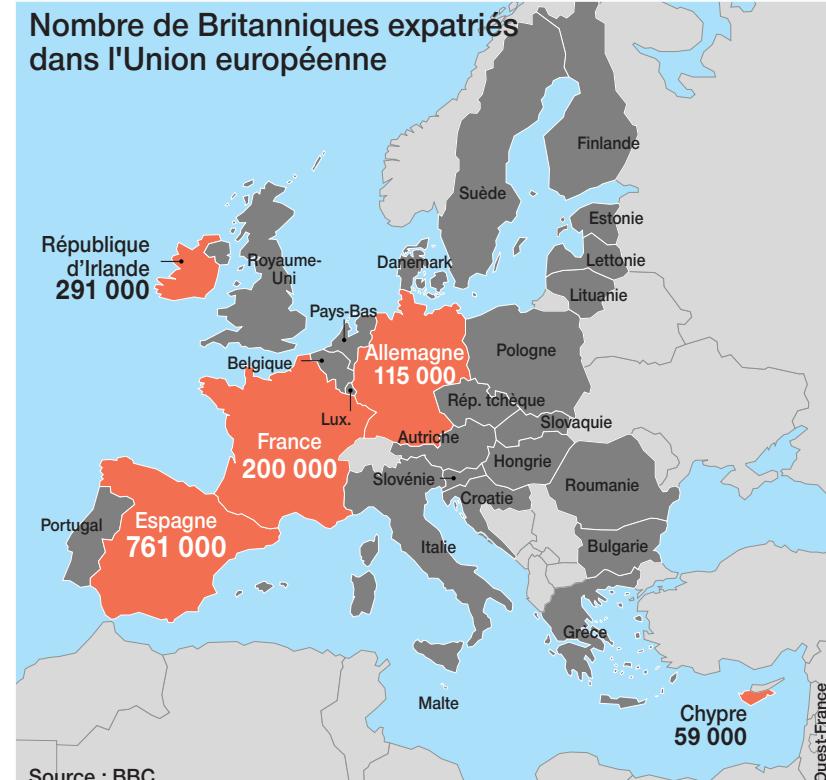
Une étude du quotidien *The Guardian*, menée fin août, a reçu plus de 1 200 réponses de citoyens européens désireux d'obtenir une double nationalité ou y songeant. Cette double nationalité serait la garantie, pour eux, de garder leurs avantages.

Benjamin CHABERT.

960

C'est le montant moyen, en livres sterling, pour acquérir la nationalité britannique. Sans compter la cérémonie, de 80 £.

## Nombre de Britanniques expatriés dans l'Union européenne



« Si l'Union européenne d'ici à juin n'a pas donné un meilleur spectacle, l'euroscepticisme pourrait gagner », Yves Bertoncini, directeur de l'Institut Jacques-Delors.